Les substances psychoactives, sauf alcool

I. Entrée en matière : définition

Une substance psychoactive modifie l'activité du cerveau : perception, vigilance, jugement ou coordination. Cela concerne les stupéfiants et certains médicaments.

Sensibilisation à la sécurité routière

Se sentir apte ne prouve pas que les réflexes sont intacts. Prévoir un retour sans conduite avant toute consommation.

MÉDICAMENTS : REPÉRER LE NIVEAU AVANT DE CONDUIRE



NIVEAU 1

Soyez prudent

Lire la notice avant de conduire.



NIVEAU 2

Soyez très prudent

Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé.



NIVEAU 3

Ne pas conduire

Pour reprendre : demander l'avis d'un médecin.

SUBSTANCES PSYCHOACTIVES : DES CAPACITÉS PERTURBÉES

Perception	Décisions	Coordination

Représentation pédagogique. Lire le pictogramme et la notice de la boîte.

II. Cinq questions ouvertes

Progression : repérer → expliquer → appliquer → analyser → argumenter. Répondre avec ses propres mots avant de consulter le corrigé.

1. Quelles substances peuvent modifier les capacités de conduite ?

.....

2. Comment interpréter les pictogrammes des médicaments ?

.....

3. Pourquoi mélanger des produits augmente-t-il le danger ?

.....

4. Comment organiser un retour après consommation lors d'une soirée ?

.....

5. Comment expliquer à un ami qu'il doit renoncer à conduire malgré son sentiment de maîtrise ?

.....

À l'oral : illustrer chaque réponse par une situation de conduite et justifier le choix le plus sûr.

III. Réponses expliquées

COMPRENDRE EN IMAGES



Perception

Un danger peut être repéré plus tard.

Décision

Le risque peut être sous-estimé.

Coordination

Les gestes peuvent devenir moins précis.

1	Cannabis, cocaïne, opiacés et certains traitements peuvent perturber la conduite. Un médicament prescrit peut également provoquer une somnolence.
2	Niveau 1 : lire la notice ; niveau 2 : demander conseil à un professionnel ; niveau 3 : ne pas conduire et demander un avis médical avant la reprise.
3	Les effets peuvent se renforcer : somnolence, mauvaise appréciation des distances ou désinhibition. L'association avec l'alcool accroît particulièrement le risque.
4	Choisir un conducteur sobre, les transports ou un hébergement. Ne pas retenir un délai improvisé pour décider de reprendre le volant.
5	Décrire les capacités altérées, proposer une solution concrète et l'accompagner dans ce choix. En cas de danger imminent, solliciter les secours ou les forces de l'ordre.

IV. Tableau de synthèse

Situation / notion	Repère / action
Traitement nouveau	Lire la notice et interroger le pharmacien
Consommation de stupéfiants	Organiser une autre solution de transport
Mélange avec alcool	Renoncer à conduire

V. Réglementation et sanctions utiles

La conduite après usage de stupéfiants est un délit. Les peines peuvent atteindre 3 ans de prison et 9 000 € d'amende ; des peines complémentaires sont possibles.

Les plafonds pénaux indiqués ne sont pas des peines automatiques. La qualification, les aggravations et les décisions des autorités déterminent les suites.

Sources pour vérifier et approfondir

Drogues Info Service - Conduite et sanctions

Sécurité routière - Aptitude médicale et traitements

Assurance maladie - Médicaments et pictogrammes de conduite

Médicaments : passer du pictogramme à la décision

Le niveau de la boîte constitue un repère. Il doit être lu avec la notice, les conseils du professionnel et l'état réel du conducteur.

REPÈRES VISUELS POUR APPROFONDIR



01	02	03
LIRE	**DEMANDER**	**ORGANISER**
Boîte et notice	Avis adapté au traitement	Un retour sans conduite

Les explications ci-dessous précisent le raisonnement et ses limites.

Un traitement nouveau ou modifié

Avant de conduire, lire la rubrique conduite et machines. Signaler au médecin ou au pharmacien les autres traitements et les consommations. Une somnolence, un vertige ou une vision perturbée impose de renoncer au trajet et de demander conseil.

Trois niveaux, trois attitudes

Niveau 1 : rester prudent et lire la notice. Niveau 2 : ne pas conduire sans avis d'un professionnel de santé. Niveau 3 : ne pas conduire ; demander l'avis d'un médecin pour la reprise. Ne pas arrêter seul un traitement pour pouvoir conduire.

Préparer une solution concrète

Prévoir une autre personne au volant, les transports ou le report. L'association avec alcool ou stupéfiants peut renforcer les effets ; le sentiment d'être habitué au produit n'est pas une preuve de sécurité.

Situation / notion	Repère / action
Boîte et notice	Identifier le niveau et les précautions
Symptôme gênant	Renoncer au trajet et demander conseil
Reprise	Suivre l'avis adapté au traitement

Sources de cet approfondissement

Assurance maladie - Médicaments et pictogrammes de conduite